

## **CONSEIL D'ECOLE DU 27 MAI 2014**

### **PRESENTS :**

**Mairie** : M. D'AMECOURT (maire), M. POUBEAU (secrétaire général de la mairie de SAUVETERRE), Mme COMBEFREYROUX (adjointe au maire chargée des Affaires Scolaires).

M. CLAVERIE (responsable du Pôle éducation), Mme LOPEZ (mairie de ST MARTIN DU PUY), Mme BORDAT (élue DAUBEZE),

**Enseignants** : M. SIMI (directeur), Mme DE CHAUTON, Mme LOUIS (psychologue RASED), M. MONDON (RASED), M. NONIER, Mme PAYEN, Mle RIVALS, Mme VAN LEDE.

### **PARENTS PRESENTS :**

Mme BERTETTI, Mme BOUDET, Mme CHAMBERY, Mme CLERICI, Mme DALLA SANTA, Mme DUBERGA, Mme FAUBET, M. GIBERT, M. GUILHEM, M. JONET, Mme MERY, Mme MIRAMBET Fabienne, Mme RENAUX.

### **ABSENTS EXCUSES :**

Mme LATAPY et Mme DROUET (Conseil Ecole/Collège), Mme LOBRE (RV médical), Mme MIRAMBET C., Mme BAZZANI (DDEN).

La séance est ouverte à 18H.

### **I – ADOPTION du COMPTE.RENDU du CONSEIL d'ECOLE du 04/02/2014.**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **II – MODIFICATION des RYTHMES SCOLAIRES pour la rentrée 2014.**

Suite au décret du 07/05/2014 du nouveau ministre de l'Education, tendant à assouplir la mise en œuvre des rythmes scolaires, et à une circulaire reçue en mairie, nous avons à nouveau travaillé sur l'organisation de la semaine, sachant que les modifications, s'il y en a, doivent être transmises pour le 6 juin au plus tard.

Les modifications apportées par le décret : possibilité de libérer une demi-journée de classe pour permettre l'organisation des TAP sur une plage unique de 3 heures et possibilité de journées de 6 heures de classe les autres jours.

Ce qui ne change pas : 5 matinées de classe obligatoires, des demi-journées ne pouvant pas excéder 3H30.

Compte tenu de ces nouveaux paramètres, des échanges rapides mairie/écoles ont permis d'élaborer le projet (annexe) dont vous avez été destinataires.

Il nous est apparu qu'il n'était pas judicieux de libérer le lundi après-midi (retour de week-end), ni le vendredi après-midi agrandissant le week-end et concentrant les heures de classe sur le reste de la semaine. Le choix s'est porté sur le mardi, qui paraît offrir de prime abord un meilleur équilibre de la semaine par rapport au jeudi.

Nous avons conservé des plages horaires de 30 minutes pour les APC, même si nous les trouvons souvent trop courtes (contrainte de ramassage scolaire), avec possibilité de les organiser suivant

le schéma 36 x 1H ou 24 x 1H30.

Nous avons privilégié un horaire de 3H30 de classe le matin, le mardi et le mercredi (après-midi libérés, optimisation des matinées).

Nous revenons à un horaire d'entrée le matin à 8H45 et passons à un horaire de sortie l'après-midi à 16H25, pour des journées de 5H40.

Aujourd'hui, le Conseil d'école est amené à se prononcer sur l'adoption de cette organisation... ou pas. Si c'est oui, nous la soumettrons à la DSDEN pour validation. Si c'est non, l'organisation initialement prévue demeurera.

Quelle que soit l'option choisie, les réponses aux questions des parents : « La réflexion sur les rythmes scolaires est-elle terminée ? A-t-on l'organisation définitive ? » sont données.

Après débat, le conseil passe au vote : 7 voix pour, 7 voix contre, 2 abstentions. Le projet n'est pas accepté, les horaires de l'année prochaine seront donc ceux adoptés précédemment.

### **III – FÊTE DE L'ÉCOLE**

Question : « L'utilisation de la salle multisports sera-t-elle possible en toute sécurité, compte tenu des travaux en cours, le 27 juin ? » sous-entendu avec mise en place de la scène, des bancs, etc... Et sinon, où ?

Réponse affirmative de M. le Maire au sujet de l'utilisation de la salle.

Question 4 des parents : « Y-a-t'il une solution pour les enfants dont la classe ne prépare pas la kermesse et qui souhaitent tout de même y participer ? ».

Une proposition a été faite aux enfants concernés (10), qui ont décliné finalement l'invitation.

### **IV – TRAVAUX et BESOINS MATERIELS**

#### **. BESOINS MATERIELS**

Une liste a été faite et remise en mairie. On ne dit pas non plus qu'il faut tout, tout de suite, mais il y a des priorités (mobilier d'une classe, chargeurs d'ordinateurs portables notamment...).

#### **. TRAVAUX**

Créer une armoire sécurisée au rez-de-chaussée pour pouvoir descendre les ordinateurs. C'était prévu au début. Le TBI transféré dans une classe, les ordinateurs étant des portables, la salle informatique telle qu'on l'a connue, a moins de raison d'être.

La salle informatique actuelle pourrait être transformée en salle RASED, de manière à ce que psychologue et maître E puissent bénéficier de locaux plus adaptés.

#### **. BILAN DES TRAVAUX**

- Les coups de vent de la semaine dernière nous ont permis de nous rendre compte que les travaux réalisés sur les plafonds des classes de la rue des 3 Bourdons ne correspondent pas à ce que nous pensions. Ils ont consisté à refaire à neuf l'existant, mais il n'y a pas d'isolation des combles. Il y a des courants d'air et les plaques se soulèvent, même portes fermées.
- Peinture de la cantine refaite sur un côté du réfectoire.

- Modification pour les fenêtres des classes rue des 3 Bourdons prévue cet été.
- Problèmes d'inondation (cantine, réserve, annexe).

Question : « Globalement, quels sont, s'il y en a, les projets pour l'école pour les six ans qui viennent ? (Conseil des Maîtres). Les sanitaires de la cantine vont-ils être rénovés ? Suite au bilan thermique, quels sont les travaux envisagés ? »

M. le Maire répond que les travaux des plafonds des classes étaient des travaux d'isolation phonique et non thermique.

Les diagnostics thermiques et d'accessibilité des 27 bâtiments communaux ne sont pas encore terminés.

Il y a plusieurs projets communaux en cours pour les cinq ans à venir (Bibliothèque Municipale, réfection des rues, séparation eaux usées/eaux de pluie...).

Pour l'école, on peut dire qu'il y a un projet dans les têtes, à long terme, mais rien n'est encore écrit.

Les travaux réalisés actuellement sont des travaux d'entretien courant ou des travaux appelés à être partie intégrante d'un projet global futur.

Aucune réponse n'est par contre apportée pour le moment au sujet des « inondations » récurrentes des toilettes par temps de pluie et des problèmes de courant d'air.

#### **V – LES EFFECTIFS attendus à la rentrée**

CLIS	12	CE1	42	CM1	40
CP	30	CE2	32	CM2	15

Total hors CLIS            157

Total avec CLIS            169

#### **VI – BILAN des sujets traités dans l'année**

- . Résultat des élections
- . Règlement intérieur
- . Suivi des effectifs
- . Bilan financier de l'Association pour l'Ecole
- . Travaux
- . Hygiène et Sécurité
- . Les postes d'AED et EVS
- . Le POTS (rythmes scolaires)
- . Manifestations prévues

#### **VII : QUESTIONS des PARENTS**

Q : Est-il possible de ne pas mettre en place une permanence pour l'élection des parents d'élèves ?

R : Lecture du texte relatif aux élections de parents d'élèves. La mise en place d'un bureau de

vote est obligatoire.

Q : Que vont devenir les contrats CUI (EVS – AVS) ? Vont-ils être reconduits en conservant les mêmes personnes ?

R : Les contrats vont jusqu'à juin 2015.

Q : Suite à un incident survenu avec une personne aux abords de l'école, serait-il possible de fermer le portail pendant le temps scolaire ?

R : Des enfants partent pour des soins en structures spécialisées ou autres, souvent en taxi, nous recevons des livraisons, des enfants arrivent parfois en retard.

Il n'y a pas de sonnette et quand bien même il y en aurait une, nous n'avons pas d'EVS à temps plein pour venir ouvrir. Nous n'avons pas de solution actuellement.

Enfin, pour revenir à « l'incident », nous n'avons aucun moyen de contrôle sur les gens qui passent devant l'école, ni sur ce qu'ils disent. Au mieux, nous ne pouvons que redoubler de vigilance si des comportements suspects nous sont signalés.

Q : La transmission des fiches de liaison peut-elle être améliorée ?

R : Nous envisageons une transmission par voie postale l'année prochaine.

La séance est levée à 20H.

**Le Directeur**  
**J.M. SIMI**

**La Secrétaire de séance**  
**H. PAYEN**